

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 54 (1974)
Heft: 3

Rubrik: Coup d'œil sur l'économie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parmi les instruments susceptibles de promettre quelque efficacité dans la lutte contre l'inflation figurent **les restrictions de crédit** dont se servent actuellement la plupart des gouvernements. En France, la croissance du volume de crédit offert par les institutions sous contrôle a été diminuée de 13 %, par rapport à l'année précédente en novembre, à 12 % en décembre. De toutes parts, les milieux industriels font état de leur préoccupation quant au sort des investissements que le président du CNPF, M. Ceyrac, vient de qualifier de « prioritaires » dans la perspective d'une lutte efficace contre l'inflation. En Suisse, la politique de limitation du crédit suscite également des remous : une descente de police a été opérée début octobre dans un super-marché zuricois qui avait annoncé l'émission d'obligations de caisse tombant — selon l'interprétation des autorités — sous le coup des mesures restrictives en place. L'affaire aura, paraît-il, son épilogue judiciaire.

Aux termes d'une étude effectuée par l'Union de banques suisses, la France et la Suisse sont les deux pays qui accuseraient les encours de **crédit à la consommation** les plus faibles parmi les nations industrialisées. Le total de ces crédits s'élevait à 11,6 milliards de francs suisses fin 1973 en France et à 1,7 milliard en Suisse, soit 2,3 % des dépenses de consommation des ménages en Suisse et 2,8 % en France. Le montant correspondant est de 22,4 % aux États-Unis, de 10 % en Allemagne et de 5,6 % en Grande-Bretagne. Le coût d'un crédit à la consommation d'un montant de 5 000 francs suisses sur deux ans atteint près de 26 % (intérêt plus prime d'assurance-risque) en Grande-Bretagne, 21,3 % en France et 17,5 % en Suisse. Dans ce dernier pays, les mesures restrictives ont eu pour effet une forte contraction de ces opérations. Dans le canton de Zurich, par exemple, leur nombre n'avait cessé d'augmenter jusqu'à plus de 100 000 en 1972 pour baisser brusquement à 55 000 en 1973.

Le **plafonnement des importations pétrolières françaises** à 51 milliards de francs par an, quelles que soient les évolutions des prix et des cours de change, annoncé en septembre, a suscité l'intérêt de quelques autres gouvernements qui y voient une procédure à la fois simple et efficace pour éviter une hémorragie monétaire incontrôlée. Mais, à n'en pas douter, ce système recèle également des périls sérieux. Car dans l'hypothèse où le rehaussement du plafond s'imposerait — par exemple pour maintenir le plein-emploi — les gouvernements pourraient être fortement tentés d'imposer plafonnement ou réductions à d'autres importations. Car, pourquoi ne pas serrer la vis dans les secteurs « moins vitaux » que l'énergie ? En cas d'aggravation de la situation l'argument serait vite trouvé et l'instrument, le plafonnement, serait à portée de main. C'est un risque. Mais force est de constater qu'en tout état de cause la conjoncture présente impose une dure épreuve au libéralisme des échanges.

Les augures des grandes organisations économiques internationales n'hésitent pas à nous annoncer un **assombrissement général des perspectives** au cours des mois qui viennent. Le FMI, l'OCDE et le GATT étalent des considérations plutôt pessimistes dans leurs rapports dont certaines parties ont un caractère nettement prévisionnel. Certes, ils s'en servent « pour la bonne cause », c'est-à-dire pour appuyer leur revendication unanime d'une amélioration de la coopération intergouvernementale. Mais l'homme de la rue qu'est l'homme d'affaires n'a aucune prise sur cette coopération entre les gouvernements.
